

Conseil d'école du 17 juin 2016

Étaient présents :

Les enseignants : M. Smith, Mme Hunaud, Mme Laurent, Mme Loyer, Mme Hennig, Mme Goulin, Mme Lesénéchal, Mme Tourlet, Mme Rambaux, Mme Guerrier, Mme Léal, M. M. Thave, Mme Gabillé, Mme Fleuridas, Desprez, Mme Thandavarayan, Mme Compagne, Mme Bulteau-Peyrie, M. de Boyer d'Eguilles.

Les représentants des parents d'élèves :

APEI : Mme Buquet, Mme Lesur, Mme Guitel, Mme Chibani, Mme Aouite, Mme Nortier, Mme Marion, Mme Boyenval, Mme Olympio.

FCPE : Mme Roulette, Mme Chabradi, Mme Souchette, Mme Pastor.

Mme CORTES : Délégué départemental de l'éducation nationale – Médiateur entre l'école, la municipalité et l'école.

Mme CERVONI : IEN

Mr BOTHUA : Conseiller Pédagogique

Mme SIMEON : Conseillère Municipale

Mr ROGE : Directeur du centre de loisirs

1. Effectifs et nouveaux enseignants de l'école pour l'année scolaire 2016/2017

La structure de l'école est actuellement de 5 classes de maternelle et 11 classes en élémentaire + 1 classe UPE2A
Les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	UPE2A	Nbre élèves	Nbre classes	Nbre élèves/classe
60	50	39	67	68	61	45	50	(15)	M : 149	5	29,8
									E : 306	11 + 1	27,81
									455	16 + 1	28,37

L'équipe enseignante réagit à un courrier adressé à l'inspectrice d'académie et Mr Ben Amar par l'association de parents d'élèves APEI qui demandait la prévision d'effectifs modérés avec maintien de la classe UPE2A pour la rentrée 2016-2017. Mme Cervoni, au vu des effectifs annoncés à la date du conseil propose deux solutions **si SAYAD obtient l'ouverture d'une classe de maternelle supplémentaire :**

1. La classe UPE2A sera installée dans la salle d'arts plastiques (Quid des activités qui s'y déroulaient ?)
2. Déménagement de la classe UPE2A dans une autre école dès l'année 2016/2017. Cette décision devra de toute façon être prise au plus tard en 2017/2018 car la structure de l'école SAYAD ne permettra plus l'accueil de la classe UP2A.

A ce sujet, tous les participants, équipe enseignante et parents d'élèves sont ravis que la classe UPE2A soit actuellement à SAYAD. Si cette classe devait être déménagée dans une autre école, il ne s'agira que d'un problème de locaux disponibles pour accueillir les enfants de façon correcte.

L'équipe enseignante réagit à un courrier envoyé à l'inspectrice d'académie et Mr Ben Amar par l'association APEI au sujet du maintien de la classe UPE2A à SAYAD. Cette initiative a été mal vécue par l'équipe enseignante qui a demandé des réponses aux parents d'élèves APEI. L'équipe enseignante précise qu'ils travaillent dans le cadre des valeurs de la République et n'envisagent la délocalisation de la classe UPE2A que dans le cadre où chacun des élèves (y compris les élèves UPE2A) puissent être accueilli et formé dans les meilleures conditions possibles.

La décision finale (ouverture de classe et localisation de la classe UPE2A) sera prise par le Directeur Académique lors de la commission du 23 juin.

A noter pour l'année prochaine, Mme CERVONI nous annonce que les 10 postes de remplaçants (dédiés au remplacement de congés courts) sont pourvus sur le département.

Mouvements d'enseignants sur SAYAD connus à date :

Départs :

Mr Deprez (classe CM1), Mr Tanguy et Mme Tourlet (classe CE1A), Mme LOYER (classe MS/GS), Mme Manonvillier et Mme Hunaud (classe de PS/MS), Mme Bulteau-Peyrie (remplacement de classe de PS de Mme De Buyser)

Arrivées :

Mme Thandavarayan en élémentaire et Mme Compagne en maternelle.

Mme LEAL actuellement en charge du CE2B passe en maternelle.

2. Répartition des structures sportives en 2016/2017 : Mr Bothua - conseiller pédagogique

Au vu les effectifs de l'école et de l'impossibilité de pratiquer certaines activités sportives sur le site de l'école, la mairie met à disposition des 3 sites pour l'EPS en dehors de l'école.

- Gymnase Coubertin (14 min de marche) → 4 créneaux soit 2 parties de ½ journée
- Gymnase Paul Vaillant Couturier (15 min de marche) → Mardi 14h – 15h sur le plateau et le gymnase. (NB : des travaux devraient avoir lieu sur le plateau dans le courant de l'année 2016/2017)
- Stade Paul Langevin (20 min de marche) : 3 périodes avec 3 créneaux – Pas de bus pour y aller

Demande des enseignants d'avoir accès à la piste de Langevin en plus du plateau.

Attention les gardiens doivent envoyer les registres signés afin de justifier l'utilisation des sites, il faut donc que les enseignants pensent à signer les registres.

Une demande de création d'une zone de parc est en cours par les habitants du quartier. Mr Smith demande que ce lieu puisse également servir à l'école en journée pour y pratiquer des activités sportives. Mme PASTOR (FCPE) informe qu'une pétition circule dans le quartier afin de soutenir la création de cet espace.

Intervention de Mr ROGE (Directeur du centre de loisirs)

SAYAD est l'école de Nanterre qui possède le pourcentage le plus élevé d'élèves fréquentant l'après-école (→ Il a d'ailleurs déjà informé la mairie de cet atypisme).

L'organisation de l'après-école, requière de l'espace pour que les enfants puissent en profiter pleinement et surtout éviter une trop forte concentration d'enfants dans un même espace.

Dans le cas où la salle d'arts plastiques serait utilisée par la classe UPE2A l'année prochaine, il faudra la déplacer sur l'une des 3 salles de jeux.

3. Changements des horaires des gardiens en 2016/2017

Le temps de travail des gardiens est passé de 45h à 35h depuis le 1^{er} juin 2016.

Tps de pause de 12h30 à 15h30 pour tous les gardiens en même temps. (Temps de coupure de loges)

Les horaires sont les suivants :

7h30-12h30

15h30-16h

Une astreinte de 16h à 18h

18h-19h pour la fermeture de l'école.

Mme Cortes informe qu'à date 5 coupures de loges sur Nanterre ne pourront être opérées (notamment F Bloch et V Hugo)

Sont prioritaires les groupe scolaire (Mater + Élémentaire) et les écoles Primaire

Sayad étant un groupe scolaire il ne sera pas touché et le remplacement du gardien lors de sa coupure de loge sera effectué.

→ M Smith fait remarquer que même si Sayad n'est pas concerné, il demande en solidarité des autres écoles à ce

que toutes les écoles de Nanterre bénéficient d'un remplacement par un agent de la ville lors de la coupure de loge

4. Bilan coopérative scolaire et événements 2016/2016

Le bilan financier est décalé dans le temps car les bénéfices des billets de tombola ne sont pas encore rentrés.

Bilan financier au 17 juin :

540,85€ au crédit de la coopérative (vs 5776,10€ en 2015 – cet écart s'explique par le fait que l'an passé les recettes de la kermesse étaient déjà comptabilisées et qu'elles avaient été supérieures aux dépenses)

Dépenses de la Kermesse à date (fournitures, lots et médailles notamment) : 1971,40€

Recette à date (vente des billets) : 328 + 412 = 740€

Le CinéClub s'est auto financé.

Le Loto ne s'est pas autofinancé mais ce fut un vrai succès avec plus de 200 personnes présentes.

Les recettes de la vente des gâteaux pour l'année 2015-2016 ont été distribuées tel que :

50% pour la BCD (bibliothèque)

50% pour des projets de classe

5. Kermesse 2015/2016

Un mot sera déposé dans le cahier de chaque élève

Il a été décidé d'avoir 16 stands soit 1 stand par classe et qu'il y aura 3 créneaux de 45 min (10h à 10h45 – 10h45 à 11h30 – 11h30 à 12h15)

Il est donc nécessaire d'avoir un minimum de 6 parents volontaires par classe pour la tenue de chaque stand

La kermesse se déroulera de 10h à 12h30

De 12h15 à 12h30 se tiendra le résultat de la tombola

A compter de 12h30 nous ferons appel au volontariat de tous pour effectuer le rangement et nettoyage de la kermesse.

6. Calendrier des événements et réunions 2016/2017

Conseils d'école :

Vendredi 4 novembre 2016 à 18h15

Mardi 28 février 2017 à 18h15

Vendredi 16 juin 2017 à 18h15

Conseils représentants parents/enseignants :

Jeudi 24 novembre 2016 à 18h

Jeudi 19 janvier 2017 à 18h

Jeudi 30 mars 2017 à 18h

Jeudi 11 mai 2017 à 18h

Loto du carnaval : vendredi 31 mars 2017

Kermesse : Samedi 1^{er} juillet 2017

